



LES ACCIDENTS À MOTO, 2 FOIS PLUS GRAVES QUAND IL FAIT BEAU

Après un début de printemps à la météo mitigée, le soleil semble s'installer durablement depuis une semaine. Cette météo clémente augmente malheureusement les risques d'accidents de motos.

Selon une étude¹ de l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière (AWSR), les accidents à moto sont en effet 2 fois plus graves par temps sec. Par ailleurs, près de 40% des accidents ont lieu le week-end.

Vitesse, sortie de route ou encore refus de priorité, l'étude de l'AWSR révèle également les causes principales des accidents impliquant des motards en Wallonie.

Sur les routes wallonnes, 1 tué sur 6 est un motard

Dépourvus d'habitacle protecteur, les motards impliqués dans un accident sont quasi systématiquement les victimes les plus gravement blessées. Même si ces 5 dernières années, le nombre de motards victimes d'un accident en Wallonie a baissé de 15%, les motocyclistes restent des usagers de la route particulièrement vulnérables.

Ils représentent à peine 1 % des kilomètres parcourus en Wallonie mais ils sont impliqués dans près d'un accident sur 10 et un tué sur 6 sur les routes wallonnes est un motard.

¹ Essentiel des accidents : Les accidents impliquant un motard en Wallonie – 2016-2020. AWSR, avril 2022

Des accidents plus graves quand il fait beau

En Wallonie, 9 accidents avec tués ou blessés sur 10 impliquant une moto, ont lieu lorsque le temps est sec. L'étude de l'AWSR révèle par ailleurs que **les accidents de moto sont 2 fois plus graves** dans ces conditions que lorsqu'il pleut.

On peut supposer que tous les usagers de la route font preuve de davantage de prudence lorsque la chaussée est mouillée par exemple en diminuant leur vitesse, ce qui réduit le risque d'accident grave. Il semble dès lors important de rappeler qu'un accident peut survenir à tout moment et que les limitations de vitesse doivent être respectées par tous les temps.

Vitesse, sortie de route et refus de priorité

Adapter sa vitesse aux circonstances (virage, rétrécissement, etc.), est également indispensable pour se préserver du risque d'accident. L'étude de l'AWSR montre que **dans un accident sur 3 (35%), le motard est seul en cause**. Cette proportion augmente même à 40% pour les accidents dans lesquels il a malheureusement perdu la vie.

Ces accidents sont principalement **liés à une chute (63%) ou à une sortie de route** suivie par une collision contre un obstacle le long de la chaussée (28%).

Il est fort probable qu'une **vitesse excessive ou inadaptée ait joué un rôle dans ce type d'accidents**.

L'état de la route n'intervient quant à lui que dans 2% des accidents de motards seuls.

Lorsqu'un motard entre en collision avec un autre usager de la route, il s'agit dans la plupart des cas d'une voiture (82%). Dans bon nombre de ces accidents, **l'automobiliste n'a pas vu la moto à temps**. Cela s'explique par la silhouette étroite du motard qui le rend beaucoup plus difficile à repérer à distance et sa vitesse est également plus compliquée à évaluer.

L'étude de l'AWSR révèle d'ailleurs que **dans la moitié des accidents entre une voiture et une moto, l'un des usagers a percuté l'autre sur le côté** avec l'avant de son véhicule. Cette proportion augmente à 71% pour les accidents survenus dans un carrefour.

Par ailleurs, près de 1 accident sur 10 est lié à un refus, par un usager, de la priorité du motard.

L'AWSR rappelle tant aux automobilistes qu'aux motards que, communiquer clairement ses intentions, se rendre visible, être conscient et attentif à l'angle mort et attendre que les conditions de sécurité soient réunies avant de s'engager dans une manœuvre, sont des éléments clés pour favoriser la sécurité.

Principalement des femmes parmi les passagers

Sans surprise, la plupart (95%) des motards tués ou blessés dans un accident sont des hommes. Cela correspond à la pratique de la moto en Wallonie qui est plus répandue parmi le public masculin. **Les femmes représentent en revanche, 78% des passagers victimes d'un accident de moto**.

Plus de tués en provinces de Namur et Luxembourg

Les provinces les plus densément peuplées enregistrent une part importante des accidents impliquant une moto. Un tiers des accidents de moto surviennent ainsi au sein des provinces de Liège (32%) et de Hainaut (31%).

L'étude de l'AWSR révèle cependant des accidents plus graves dans les provinces de Luxembourg et de Namur. Ces chiffres reflètent l'attrait particulier des motards pour ces deux régions touristiques où l'on retrouve notamment des routes sinueuses avec peu d'habitations, sur lesquelles certains peuvent se laisser aller.

Avant le week-end, l'AWSR veille donc à sensibiliser les motards à faire preuve de prudence et à respecter le code de la route pour profiter pleinement de leurs balades à moto tout en préservant leur sécurité.

[Découvrir l'étude complète](#)

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Belinda DEMATTIA

0498/048.361 – 081/821.329

belinda.demattia@awsr.be

www.awsr.be

